

07/09/2021

Communiqué de presse Avis de Parution, Céreq Bref 412

En 2020, la crise sanitaire met à l'arrêt la formation en entreprise

Les entreprises ont-elles maintenu la formation pendant la crise ? Et si oui, de quelle façon et avec quel objectif ? Une enquête du Céreq réalisée fin 2020 auprès de vingt entreprises et de leurs organismes de formation éclairent ces questions. L'auteure Claudine Romani en présente les principaux résultats dans ce nouveau Céreq Bref. Pour une grande majorité de ces entreprises enquêtées, maintenir l'activité et l'emploi ont été la priorité, faisant passer au second plan la formation. Pour les autres, le développement de formations en situation de travail (FEST) ou d'actions d'autoformation digitale ont permis de préserver leurs capacités formatives.

#1 – La priorité à l'emploi éclipse la formation continue

- Trois quarts des entreprises enquêtées ont mis entre parenthèses leur plan de formation.
- La plupart d'entre elles ont déclaré n'avoir pas eu recours au dispositif dédié à la formation des salariés placés en activité partielle (FNE Formation).
- Elles déclarent également avoir abandonné en 2020 toute idée d'organiser des campagnes d'information auprès de leurs salariés sur le compte personnel de formation (CPF) ou sur le conseil en évolution professionnelle (CEP).

#2 – Mais quand la formation perdure...

- Les formations jusqu'ici en présentiel n'étant plus possibles, les formations en situation de travail (FEST) et surtout l'autoformation digitale - ont été plus largement expérimentées permettant aux entreprises tournant à plein régime de ne pas soustraire de la main d'œuvre à l'objectif de production.
- D'autres entreprises ont également proposé à certaines catégories de leurs salariés mis en chômage partiel, notamment les commerciaux atteints de plein fouet par la crise, des formations en distanciel.

#3 – L'entreprise et son organisme de formation : une protection réciproque

- Les organismes de formation ont subi le contrecoup des fermetures administratives mais le fait d'être adossés à une entreprise a été pour eux une condition de survie.
- Le contexte inédit de 2020 a contribué à renforcer l'alliance entre l'entreprise et son centre de formation, ce dernier sera un atout lors de la reprise économique, l'entreprise étant assurée grâce à lui de faire redémarrer rapidement la formation et de pouvoir former selon ses besoins.

Au-delà de la mise à l'arrêt conjoncturelle de la formation continue organisée par les employeurs, ce contexte pandémique a été l'occasion d'expérimenter d'autres pratiques. Directions comme salariés ont pu apprécier les avantages du digital, de l'hybride distanciel-présentiel et de l'adaptabilité de la FEST au cycle de production. Le soutien des entreprises à l'égard de leur organisme de formation s'appuie également sur un intérêt bien compris : la réactivité de ces derniers pour former les salariés et nouvelles recrues lorsque la sortie de crise sera en vue. Ces changements observés préfigurent-ils une transformation plus pérenne des modes de formation ?

[En 2020, la crise sanitaire met à l'arrêt la formation en entreprise ?](#)

Claudine Romani

Céreq Bref n°412, 2021, 4p.

Également disponible sur le sujet : Céreq Études 36 - [L'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et leurs organismes de formation. Résultats d'une enquête auprès d'acteurs de terrain fin 2020](#)

Les dernières publications du Céreq

Bref 411 - [Quelle certification des compétences transversales en France ?](#)

Bref 410 - [Compétences spécialisées vs transversales, un faux débat ?](#)

Bref 409 - [Les normes de qualification sont-elles obsolètes ?](#)

Synthèse du cycle 2020 de webconférences : [Identifier et accompagner les compétences de la transition écologique](#)

Établissement public, le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, il construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux ; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.

En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le de la publication.



Céreq
Depuis 1971 |

Mieux connaître les liens formation – emploi – travail,
Un collectif scientifique au service de l'action publique.

Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.

+ d'infos & tous les travaux

www.cereq.fr



Contact presse : PIERRE HALLIER

pierre.hallier@cereq.fr

+33 (0)4 91 13 28 48